

NOM	École primaire G. Pompidou des ORMES	DATE DE LA RÉUNION
COMMUNE	Les Ormes 86220	4 mars 2024

Participants

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme CAMPAN Mme THERMEAU Mme GERVAIS Mme RODRIGUES Mme BRETIN	Présidente Mme LIGONNIERE Enseignantes M. BAUDOUIIN Mme MASSUARD Mme LECOMTE Mme RIDEAU Mme VARLET Mme TARTIERE IEN M. PAQUET excusé	<u>Mairies</u> Mme CURIEN, adjointe de la com- mune des Ormes Mme Le Potier, adjointe de la commune d'Antogny-Le-Tillac Mme Liret, adjointe de la commune de Port-de-Piles	<u>Invités:</u> <i>Association de la cantine</i> Mme REDER Mme ROUSSEAU M. THERMEAU

Ordre du jour

- 1) Hygiène et Sécurité
- 2) Utilisation des moyens de l'école
- 3) Activités pédagogiques
- 4) Demandes matérielles

1. Hygiène et Sécurité

Exercice attentat intrusion le jeudi 7 mars

Se pose la question du signal pour l'alerte. Le sifflet est utilisé par les surveillants de la cantine. Le sifflet n'est pas toujours un signal très clair et audible par tout le monde. Jeudi, les deux classes de grands seront sur le stade. M. Baudouin va donner l'alerte en sifflant, il va alerter le bâtiment élémentaire en appelant au téléphone. Mme Ligonnière va ensuite ouvrir la fenêtre pour prévenir les deux classes sur le stade.

Cantine

- Questionnement autour de la sécurité et de la surveillance de la cour sur le temps de la cantine. Problématique du nombre de surveillants sur la pause méridienne (seulement deux personnes). Ce sont les parents d'élèves qui sont sollicités de façon bénévole pour assurer cette surveillance à cause de problématiques d'arrêts prolongés de personnel de cantine (plus de 5 semaines). Les parents bénévoles n'ont pas de formation. Qu'en est-il

de leur responsabilité en cas de problème ?

Réponse de l'association de cantine : si ce ne sont pas les parents d'élèves, il faut faire appel à Emploi Pluri-Services, ce qui coûte 21 euros par heure. Le repas des enfants des bénévoles est offert les jours de bénévolat. L'association de cantine manque cruellement d'argent et ne peut pas payer plus. Mme Fontaine serait d'accord pour un 3e poste à partir de septembre. La mairie a déjà donné une subvention pour payer les employés et l'URSSAF. Il y a beaucoup d'impayés (1/3 des familles). L'intervention d'un huissier coûte cher. Il n'est pas possible d'exclure des élèves de la cantine pour impayés. Des mensualisations ont été proposées aux familles qui rencontraient d'importantes difficultés financières. On remarque un effet boule de neige avec de plus en plus de familles qui ne paient pas. L'association de cantine souhaite rencontrer Mme Fontaine pour faire le point et trouver des solutions.

- Questionnement sur le fait de ne plus donner à boire aux enfants pendant le fromage. L'association de cantine a demandé aux employées que les tables soient débarrassées à la fin du repas, ce qui a priori n'est pas le cas. Les tables de maternelle ne servent pas au deuxième service.

L'association de cantine demande à ce que ces problématiques soient remontées par l'adresse mail de la cantine.

Hydratation

- Rappel : les élèves doivent apporter leur gourde pour boire. L'eau de l'école élémentaire est chaude. Il n'est pas possible de fournir des gobelets pour 110 élèves.

2. Les moyens de l'école : préparation de la rentrée 2024

Inscriptions

Dates d'inscription à la mairie : du 2 au 12 avril.

A l'école, une soirée portes-ouvertes le 12 avril. Mme Massuard propose de faire une réunion au mois de juin pour présenter le fonctionnement de l'école aux PS.

Les informations pour les inscriptions seront relayées sur le site de l'école, sur le site des mairies des Ormes et d'Antogny-Le-Tillac, auprès des familles de grande section de Port-de-Piles. Une affiche sera posée à la Poste, à la boulangerie et un article sera mis dans la Nouvelle République + site de l'école. Il y aura un mail envoyé à tous les parents afin que l'information soit diffusée au maximum.

Effectif actuel : 153 inscrits

Pour l'année prochaine, la prévision est de 144 élèves. Il est difficile de faire des prévisions car il y a beaucoup de mouvement.

Préparation de la rentrée 2024 :

Proposition d'un accueil échelonné des PS sur une semaine à partir de 9h00. Un petit groupe d'élèves par jour.

Ca veut dire que tous les parents doivent jouer le jeu et garder leur enfant les 3 autres jours de la semaine de la rentrée, même si les parents travaillent.

NEFLE : Projet «Notre Ecole Faisons La Ensemble»

L'objectif de cette année est d'aménager l'espace intérieur pour donner à tous l'envie d'apprendre. Le projet pourrait permettre :

- la réalisation d'une médiathèque avec une ludothèque (donner le goût de lire, le goût des mathématiques à travers des jeux) ;
- la création d'une salle d'ateliers (favoriser le tutorat, le travail de groupe, les expériences scientifiques, les créations artistiques) ;
- l'équipement des classes élémentaires en mobilier flexible et mobile pour favoriser différentes modalités d'apprentissage, le tutorat, le travail de groupe.

Budget demandé : 19 314 euros

Budget qui serait alloué par la mairie des Ormes : 2686 euros

Budget qui a été demandé à l'APO : 500 euros pour des livres de BCD.

Les livres de la BCD ont été triés par les enseignants. Les casiers à livres ont été

repeints.

Budget de la coopérative scolaire :

L'APO a fait un versement de 5000 euros en début d'année.

La mairie des Ormes va verser 85 euros pour les élèves partant à Moulières et 8€ / enfant scolarisé à l'école des Ormes à la rentrée scolaire, quel que soit le domicile des enfants pour les sorties scolaires pour l'année. Soit environ une subvention de 2600 euros.

La mairie de Pussigny va verser 85 euros (pour 1 élève partant à Moulière), Antogny le Tillac (50 euros pour 1 élève partant à Moulière), Port-de-Piles (demande de 170 euros en cours).

- Les classes pourraient bénéficier d'un budget de 1000 euros pour cette année scolaire. Certains frais ont déjà été utilisés (USEP, concours Kangourou, ciné concert, spectacle des 3 Chardons).

Il reste un budget de 3800 euros.

Factures de chauffage

Augmentation énorme de la quantité de gaz utilisée.

Cela est étonnant car le chauffage est coupé l'après-midi. Il s'agit peut-être d'un souci avec la chaudière.

3. Activités pédagogiques

Bilan des activités depuis le dernier conseil d'école

- CP-CE1/ CE1-CE2 :

USEP: rencontre départementale sur le thème du handball le mardi 13 février à Dangé Saint-Romain, avec l'école de Coussay-les-Bois.

- CE2-CM1/ CM1-CM2 :

Sortie vélo de 12 km sur route, par beau temps, encadrée par les adultes agréés et l'Avenir Cycliste Châtelleraudais. Nous remercions Mme Deschamps qui a donné 3 vélos de route à l'école.

Venue des pompiers le 6 novembre pour les CM1/CM2 : initiation aux gestes de premiers secours.

- Elémentaire :

Benne papiers le 4 mars 2024 : les élèves de l'élémentaire ont emmené les livres qui avaient été triés par les enseignantes.

- ECOLE

Fêtes de Noël : venue du père Noël et de son lutin en Ami 8 + spectacle de Noël (qualité du spectacle à revoir en tout cas pour cette année, car le spectacle n'était vraiment pas adapté au public).

Carnaval pour toute l'école le vendredi 16 février.

Financement du goûter par l'APO (gâteaux et boissons). Nous remercions l'APO pour son organisation et son aide. La gendarmerie nous a accompagnés tout le long du chemin.

Présentation des projets à venir

- ECOLE

- Marché de printemps : vendredi 12 avril, la veille des vacances de Pâques.

- Fête de l'école : dimanche 23 juin.

- MATERNELLE

- GS : accueil de M. Audat pour une prévention autour de l'hygiène dentaire.

- spectacle des 3 Chardons le lundi 8 avril après-midi pour l'ensemble des élèves de maternelle. Budget : 450 euros.

- ELEMENTAIRE

- Sorties vélo le 29 mars et le 5 avril ;

- 15 mars : les croqueurs de pommes : l'association des talents Ormois a proposé à l'école de travailler avec l'association des Croqueurs de pommes. Les élèves devraient planter quatre pommiers dans le parc de la mairie.

- Début juin : projet théâtre ;

- Séances de natation les mardis après-midis et jeudis matins.

- Concours Kangourou : du CE2 au CM2 : troisième jeudi de mars : 21 mars.

- Classe découverte de la classe CM1/CM2

Elle aura lieu du mardi 19 au 22 mars au club hippique de la forêt de Moulière. 24 élèves de CM2 y participent.

Le budget se présente de la façon suivante :

Total: 8048 euros (dont 944 euros de transport)

Part des familles : 2400 euros

Part demandée aux communes : 2040 euros

Coopérative scolaire (subvention APO et actions): 3608 euros

- Sorties scolaires :

En cours mais les devis sont très difficiles à obtenir et les coûts sont de plus en plus importants.

4. Demandes matérielles

- Nettoyer le sautoir

- La porte de la bibliothèque est à réparer. Elle est trop dure à ouvrir.

- Les toilettes «adultes» sont à réparer.

Fait aux Ormes

le 4 mars 2024

La présidente,
Marie Ligonnière

La secrétaire de séance,
Hélène VARLET